



Commune d'Orp-Jauche

Réponses au Questionnaire –
Biodiversité soumis aux listes
électorales se présentant aux
élections d'octobre 2012

Listes électorales ayant répondu à notre questionnaire (par ordre chronologique) :

- Union politique
- Ensemble pour Orp-Jauche

Les listes Ecolo et MR n'ont pas accusé réception de notre questionnaire.

Deux listes constituées tardivement (FDF et NWA) n'ont pas reçu le questionnaire.

Les réponses transmises par les listes électorales et publiées ci-dessous n'engagent que leurs auteurs et aucunement l'asbl Natagora.

Question 1

Natagora : Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

o Union politique :

« Comme établi dans notre programme, les points environnementaux suivants font partie de nos priorités :

- pratique du tri sélectif des déchets dans tous les bâtiments communaux (administration, écoles,...) et garantie d'une sous-traitance en termes de collectes sélectives et de recyclage.
- donner une place à l'environnement dans la sphère d'action sociale.
- recours à un conseiller en environnement si le besoin s'en fait sentir, notamment dans le cadre de projets interférant avec le monde agricole.
- mise en œuvre d'une vulgarisation environnementale et dynamisme d'une éco-citoyenneté.
- adhésion d'un entretien des abords enherbés de nos voiries conciliant sécurité des usagers de la route et biodiversité.
- concilier la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.
- encourager l'implication citoyenne dans la réhabilitation d'un maillage écologique local.
- introduction prioritaire de plantes indigènes et mellifères dans les décisions de plantations publiques.
- bannissement tant que peu de l'usage de substances phytosanitaires sur le domaine public, et ce dans un souci environnemental et de santé publique.
- intensification de la lutte contre l'incivisme environnemental et gestion des organismes légiférés comme étant invasifs ou nuisibles à la santé publique. »

o Ensemble pour Orp-Jauche :

« Deux pré-requis essentiels à nos priorités communales :

1. Cartographier les atouts naturels de notre commune : ils sont nombreux et parfois peu valorisés tels que la réserve naturelle du Paradis, la Jaucière, la plaine de Boneffe (lieu privilégié de nidification), sites d'intérêt paysages, lieu d'accueil des chauves-souris (caves Pahaut), entre autres.
2. Identifier les ressources budgétaires disponibles pour atteindre nos objectifs.

Ces deux pré-requis établis, nous pourrions envisager des actions réalistes sur le terrain, que ce soit du domaine privé ou public, telles que :

1. promouvoir l'utilisation des espèces **endogènes et mellifères** dans les jardins particuliers;
2. sensibiliser à l'utilisation des **herbicides et pesticides** à l'échelle des jardins;
3. sensibiliser à la **tonte espacée et à la biodiversité** des jardins;
4. privilégier la **restauration** des bâtiments existants;
5. aménager les voiries publiques en **matériaux drainants** plutôt qu'imperméabilisants (type klinkers);
6. promouvoir la création d'espaces d'intérêt paysager;

7. favoriser la **plantation d'arbres et haies endogènes et mellifères** dans les espaces publics;
8. soutenir le fauchage tardif et îlots refuges;
9. encourager l'utilisation des produits '**bio**' **et/ou issus du terroir** dans les cantines scolaires etc..
10. créer des zones de protection des abeilles (**espaces maya**);
11. concrétiser l'aménagement des **dispositifs de lutte contre les inondations** et entretenir les réseaux d'écoulement;
12. contrôler les coupes forestières et verbaliser les dépôts clandestins;
13. sensibiliser à **l'utilisation rationnelle de l'eau** en période de sécheresse;"

Question 2

Natagora : Soutiendrez-vous le lancement d'un Plan Communal de Développement de la Nature ?

- Union politique :
« Oui, nous sommes définitivement convaincu de l'utilité d'un PCDN pour conserver et restaurer la biodiversité local en conciliant développement humain et conservation de la nature dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Nous soutiendrons allègrement la réalisation d'un tel projet sur notre commune. »

- Ensemble pour Orp-Jauche :
« **OUI**. Ce plan implique des investissements conséquents, mais est une priorité de notre liste. Nous envisageons de l'intégrer dans **le futur PCDR**, voire de nous engager dans une action du **type agenda 21**, comme l'a fait la commune d'Eghezée. Notre liste étant résolument **citoyenne**, ce projet nous séduit d'autant qu'il implique d'agir en concertation avec les différents acteurs de terrain (déjà présents à Orp Jauche : La Petite Jauce, Comité de la Réserve Naturelle, Plaine de Vie, etc). **Nous pensons que ce plan est une réponse valable et efficace aux défis écologiques, et que le lieu privilégié de l'action écologique est la commune.** »

Question 3

Natagora : Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et espaces verts communaux ?

○ Union politique :

« Oui, c'est d'ailleurs la technique d'entretien qui a été testée avec succès durant cette année à la suite des premières recommandations issues de l'étude de l'entomofaune et de la flore des abords enherbés de nos voiries. Les premières observations sont encourageantes notamment, une recrudescence significative des lépidoptères, des syrphidae et des apoïdae a pu être observée sans accroissement des populations d'aphidiens. Cela étant, sauf contexte subsidiant sérieux, le caractère extensif des entretiens ne peut être économiquement soutenu au niveau communal selon nous. »

○ Ensemble pour Orp-Jauche :

« Bord de voiries :

- fauchage tardif (voire quand la sécurité des usagers n'est pas menacée, pas de fauchage), et création de zones refuges ;
- entretien des fossés et respect des zones tampons ;
- plantation de haies endogènes et mellifères (**restauration partielle des bocages** et lutte contre les inondations) ;

Espaces verts communaux :

- **favoriser l'accès** et l'accueil des citoyens dans les lieux publics verts : bancs, poubelles, entretien régulier,...
- **sensibilisation** au respect de la nature (via école, affichage, soutien aux activités écologiques, etc) ;
- plantations d'arbres et de haies endogènes et mellifères (espaces maya) ; »

Question 4

Natagora : Dans le cadre de la lutte contre les coulées de boue, prônez-vous des aménagements qui soient également favorables à la biodiversité ?

- Union politique :
« Nous n'avons pas la prétention de croire que nous détenons la connaissance pour répondre efficacement aux coulées de boues sans une expertise compétente. Chaque cas sur le terrain étant unique. Aussi, nous sommes persuadés que la « cause » des problèmes est bien souvent multiple, aussi bien sur le plan du milieu naturel que sur le plan de l'intervention des activités humaines. C'est pourquoi, sur propositions d'experts en hydrologie et hydraulique agricole, nous soutiendrons les aménagements conservateurs et restaurateurs de la biodiversité tels que haies, talus enherbés, talwegs, mares et autres zones tampons,... Concilier environnement et sécurité des citoyens constitue pour nous, une priorité. »

- Ensemble pour Orp-Jauché :
« **Bien entendu!** la lutte contre les coulées de boue nécessite impérativement la retenue des terres en amont par:
 - une **diversification** des cultures au sein de la parcelle (couverture de sol, matière organique;)
 - la restauration partielle du **bocage**;
 - la **lutte contre le remblaiement des fonds de vallée**
 - une gestion des voiries intelligente (couverture drainante),
 - l'entretien des fossés, les zones de fauchage tardifs
 - etc

Toutes ces initiatives bénéfiques à la biodiversité participent de la lutte contre les coulées de boue; les coulées de boue résultant trop souvent d'un aménagement du territoire non respectueux de la nature.

Question 5

Natagora : La pratique du remblaiement des fonds de vallée est dramatique pour la biodiversité des zones humides et engendre également un plus grand risque d'inondation des zones urbanisées situées en aval. Soutiendrez-vous une interdiction légale de cette pratique à l'échelle communale ?

- Union politique :
« Selon nous, la pratique du remblayage des fonds de vallées et des zones humides est définitivement à bannir. Au même titre que l'urbanisation anarchique, le drainage des sols dans les fonds de vallées, l'assèchement de zones humides, le manque de citerne d'eau de pluie en zone d'habitat, la destruction des bras morts et des noues sur nos cours d'eau ou encore le non entretien de la ripisylve et embâcles qui bloquent l'écoulement des eaux. »
- Ensemble pour Orp-Jauche :
« Nous sommes conscients que **le remblaiement de fond de vallée relève de l'hérésie**, mais une interdiction légale n'est peut-être pas la solution à privilégier, il nous semble **plus judicieux** à l'heure actuelle de promouvoir une politique communale qui s'inscrit dans la tendance générale de **reméandrisation des cours d'eau non navigables**, afin de corriger l'erreur de rectification des cours d'eau telle que pratiquée après la seconde guerre mondiale. **Les exemples du Geers à Grand Pré** démontrent l'intérêt de la reméandrisation pour la retenue des crues autant que pour la population aquatique et riverine. Les cours d'eau doivent être réintégrés comme **éléments constitutifs** de la mosaïque paysagère et fonctionnelle du terroir, et les aménagements doivent les valoriser en tant que **vecteur de diversité et d'équilibre du biotope**, pas seulement pour des raisons purement environnementalistes mais aussi pour des raisons élargies de cadre de vie pour la population riverine.

« Se souvenir qu'une maison n'est pas destinée à être exposée dans une vitrine mais au grand air; qu'elle doit fraterniser avec les rochers, les pierres, les arbres, la nature grossière. Si une maison ne donne pas l'impression d'être chez elle là où elle se dresse, comment se sentir chez soi à l'intérieur? »
John Burroughs

NOTRE MAISON, C'EST NOTRE COMMUNE.

ENSEMBLE POUR ORP-JAUCHE